



Propositions pour l'amélioration du déplacement des piétons, cyclistes et usagers des transports sur la place du 18 Juin 1940 (Paris, 6^e, 14^e et 15^e)

État actuel

Circulation des piétons par la périphérie de la place

Les contournements imposés aux piétons sont extrêmement importants, en particulier entre le centre commercial Maine-Montparnasse et la rue de Rennes.

Les trottoirs autour de la place sont étriqués et encombrés, comme le sont actuellement ceux de la rue de Rennes, alors que l'espace central de chaussée, dédié à la circulation générale, est surdimensionné.

Trajet compliqué des lignes de bus (en épingles)

Les lignes des bus 58, 91 et 92 font sur cette place des parcours illisibles et illogiques, en forme d'épingles à cheveux, dissociant abusivement les trajets aller et retour et les arrêts de bus correspondant à ces trajets. Les autres lignes sont soit également contorsionnées (mais dans une moindre mesure), soit obligées de franchir une multiplication de lignes de feux (28, 82, 89, 94, 95, 96).

Un tracé plus direct devrait être privilégié pour les transports, la circulation générale voyant ses tracés pris en compte dans un deuxième temps.

Mauvaise répartition de l'espace public entre les différents modes

Les voies réservées aux bus/taxis/vélos/véhicules d'urgence en cours d'intervention sont en nombre trop réduit sur cette place, et leur tracé est beaucoup trop étriqué. Les lignes de bus, en particulier les lignes Mobilien, n'ont pas d'espace protégé sur l'ensemble de la place et dans leurs deux sens de circulation.

Les cyclistes ne sont pas pris en compte correctement, y compris dans la jonction entre plusieurs axes aménagés pour eux (voies bus/vélos).

Solutions proposées

Assurer une continuité des aménagements

Le réaménagement de la rue de Rennes doit conduire à une reprise des largeurs de trottoirs de la place du 18 Juin 1940.

Le tracé des voies réservées doit être fait avec des courbes adoucies correspondant aux trajets réels des véhicules les empruntant.

Le boulevard du Montparnasse doit être réaménagé vers le boulevard des Invalides, comme il l'a été avec bonheur du côté du boulevard de Port Royal.

Privilégier les cheminements naturels et les sécuriser

Les traversées piétonnes doivent être facilitées, rendues plus directes et fortement raccourcies.

Les cyclistes doivent avoir des aménagements cyclables facilitant également leurs traversées de la place, plus directes et raccourcies.

Anticiper les évolutions futures

Par une signalisation explicite, l'accès à la rue de Rennes doit clairement donner la priorité aux véhicules autorisés (provenant des différentes voies bus/taxis/vélos/véhicules d'urgence en cours d'intervention), sur la circulation générale (livraisons et riverains).

Dans le cadre de la refonte du Pôle Montparnasse, le réaménagement des rues du Départ et de l'Arrivée devront être anticipés. De même, la continuation des programmes Mobilien pour les lignes 92 (boulevard du Montparnasse vers le boulevard des Invalides), 95 et 96 (rue de l'Arrivée) sont à prendre en compte pour le dessin futur de la place, avec des sites propres bidirectionnels supplémentaires.

Dans le futur, une ou plusieurs lignes de tramway (« Tramway des Gares », ...) pourraient traverser la place. L'aménagement choisi doit anticiper le positionnement futur des rails et des stations, et se baser sur ces prévisions pour placer le tracé des lignes de bus et leurs arrêts.

Denis Moncorgé, Délégué Paris 6°
Jean Macheras, Délégué Paris